



Infos de Serre

Bulletin mensuel du Réseau Action Climat et de ses associations membres



Energies fossiles : Plus lourde sera la chute

Le pétrole s'échappe toujours des fuites provoquées par l'explosion de la plate-forme pétrolière Deepwater Horizon de BP le 20 avril dernier. Entre recherche des responsabilités et évaluation du coût pour BP, peu de place est accordée à la principale leçon de ce désastre : la nécessité de stopper immédiatement l'exploitation toujours plus profonde et plus sale d'énergies fossiles.

Il s'agit bien d'un désastre écologique historique qui se déroule sous nos yeux depuis plus de deux mois. Le terme de *marée noire* minimise la situation et la rend familière, mais la réalité est tout autre. Nul ne connaît l'ampleur de cette fuite et nul ne sait comment l'endiguer.

Les chiffres de la pollution sont vertigineux. Difficile de la quantifier précisément, les médias s'y perdent, et la situation s'aggrave chaque heure. Selon les dernières informations, il s'agirait de 16 millions de litres de pétrole qui s'échappent chaque jour des fuites, soit approximativement plus d'un milliard de litres depuis l'explosion de la plate-forme. Et le pétrole continue de jaillir par 5 000 m sous mer, comme des robinets grand ouvert lors d'une inondation.



Explosion de la plate-forme le 20 avril

Cette « fuite » noire se répand au fil des courants, asphyxie les écosystèmes marins fragiles qui constituent la base de la chaîne alimentaire marine, avant d'empoisonner les côtes constituées de larges étendues de zones humides et de mangroves, extrêmement sensibles à ces pollutions.

En réalité, les dégâts occasionnés sur les espèces (oiseaux, tortues, mammifères marins, insectes, etc) et les écosystèmes sont tels qu'il sont aujourd'hui incalculables et ne pourront pas être évalués avant des années. Sans parler de l'impact sur le tissu social, déjà bien fragilisé par Katrina.

Une industrie fossile dopée aux subventions

BP est responsable, cela ne fait aucun doute. Mais l'entreprise n'est que le symbole d'une industrie fossile dopée aux subventions colossales accordées par les gouvernements des pays industrialisés, gros consommateurs d'énergie et de carburants. Ces subventions rendent rentables des zones de forages jusque là délaissées car trop coûteuses (risque, grande profondeur, éloignement des réseaux de transports).

Il ne s'agit pas toujours de BP, ni des côtes américaines. Au même moment, des atrocités similaires ont lieu au quatre coins du monde, dans les régions riches en ressources fossiles et où se déroulent des pillages infects mais couverts de fait par la communauté internationale.

- Dans le delta du Niger, des compagnies pétrolières exploitent depuis des années le pétrole au mépris total des moindres règles de protection des écosystèmes.

- Au Canada, dans la région de l'Alberta, l'exploitation des sables bitumineux défigure une région entière et occasionne des pollutions irréversibles.

- En Equateur, la compagnie Chevron-Texaco, après avoir exploité pendant 20 ans le pétrole de la région s'est retiré en laissant des terres irrémédiablement souillées de pétrole et de produits toxiques.

Malheureusement, de nombreux autres exemples pourraient être cités. Il est temps

de tirer les leçons de cette politique mondiale bancalée basée sur la production et la consommation de ressources fossiles.

Les dirigeants, réunis dans le cadre du G20 ont les cartes en main pour impulser un nouveau système énergétique, et dans un contexte de crise mondiale, un tel virage durable constitue une opportunité prometteuse.

Par ailleurs, la suppression des subventions aux combustibles et carburants fossiles pourrait réduire de 10 % les émissions mondiales de gaz à effet de serre, par rapport aux niveaux qu'elles devraient atteindre en 2050 si les politiques demeuraient inchangées.

Le G20 de Toronto a été décevant. Il se réunit à nouveau à Séoul les 11 et 12 Novembre 2010. Une occasion à ne pas manquer ! le contexte n'ayant jamais été aussi favorable.



Sables bitumineux en Alberta



Exploitation pétrolière dans le Delta du Niger

Négociations de Bonn sur les changements climatiques Des négociations sur le fil du rasoir

Du 31 mai au 11 juin à Bonn en Allemagne s'est déroulée la session de négociations intermédiaire sur les changements climatiques. Les divergences sur le fond qui ont mené à l'échec de Copenhague existent toujours, mais le processus formel de négociations est reparti, un nouveau texte dit « de facilitation » ayant été présenté par la Présidente du groupe de travail de la Convention. Margaret Mukahanana-Sangarwe (du Zimbabwe) a en effet entrepris un effort de synthèse louable, présentant un texte raisonnablement concis cherchant à refléter les différents points de vue des pays. Plusieurs pays le jugent déséquilibré, notamment les pays en développement. Cependant ce texte, sans être encore reconnu officiellement comme base des négociations, doit permettre aux Parties d'entamer de véritables discussions pour avancer sur le fond.



Cependant, une grosse incertitude demeure : celle de l'avenir du protocole de Kyoto. Ce dernier ne doit pas être relégué aux oubliettes au profit d'engagements beaucoup moins contraignants, sous la Convention, pour les pays industrialisés. Le nouveau texte se réfère uniquement au protocole de Kyoto sur le mode du passé et demeure muet sur une deuxième période d'engagement qui débiterait en 2013. Parmi les autres principaux sujets qui restent à trancher figure celui du soutien financier des pays industrialisés aux pays en développement afin de les aider à lutter contre le changement climatique. Le nouveau texte définit une feuille de route pour la création du nouveau Fonds Climat, sous l'égide de l'ONU au plus tard en 2011, lors de la conférence en Afrique du Sud. C'est une bonne nouvelle, mais le risque est d'avoir une nouvelle coquille vide, si ce Fonds n'est pas alimenté rapidement par des flux financiers importants. Nous demandons d'urgence la mise en place de mécanismes de financements innovants, tels que la taxe sur les carburants de soute des secteurs maritimes et aériens et la taxe sur les transactions financières.

Au niveau de la réduction des émissions, le nouveau texte prévoit pour les pays industrialisés une fourchette de -25% à -40% pour 2020 mais sans mentionner 1990 qui est l'année de référence du Protocole de Kyoto. Le pic des émissions globales est mentionné pour 2020, alors que les scientifiques ne cessent de répéter que nos émissions doivent commencer à diminuer dès 2015. Actuellement, la compilation des objectifs que les pays industrialisés ont annoncés nous mène à une maigre fourchette de -12% à -18% pour 2020, par rapport à 1990. Les objectifs de réduction des pays industrialisés, y compris ceux de l'Union européenne, sont ridiculement bas et à Bonn, ces derniers n'ont manifesté aucune intention de rectifier le tir. Même après Copenhague, l'urgence climatique reste toujours présente.

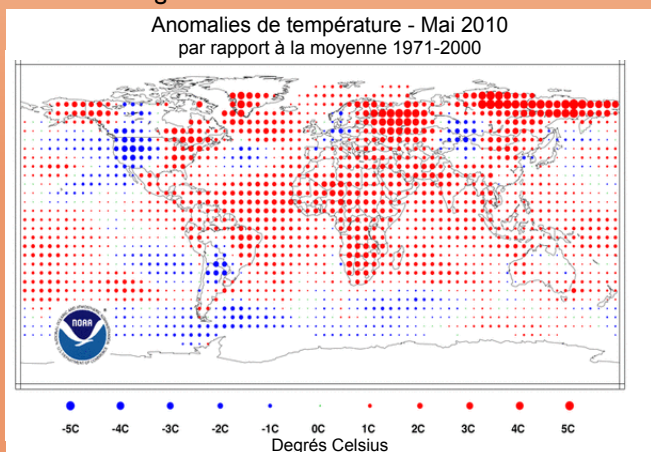
Mai pulvérise les records de température 2010 : année la plus chaude ?

Selon le dernier bulletin climatique mondial émis par le *National Climatic Data Center*, la température moyenne mondiale du mois de mai 2010 a été la plus chaude jamais enregistrée.

La température moyenne globale combinée des océans et des continents est supérieure de 0,69°C par rapport à la moyenne du 20^{ème} siècle (14,8°C).

L'organisme fait aussi état d'une grande disparité à travers le monde : les anomalies les plus chaudes ont été relevées en Europe de l'est, au nord-est des USA, à l'est du Brésil, en Asie du Sud (...) tandis que des conditions anormalement froides ont été observées en Amérique du nord, au nord de l'Argentine, en Asie intérieure et en Europe de l'ouest.

Déjà en mars, les températures moyennes de surface avaient battu des records. Cette tendance se confirmant, 2010 pourrait devenir l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des enregistrements en 1880.



Nouvelle rubrique de démonstrations scientifiques Réponses aux sceptiques

Face à la surmédiatisation d'erreurs grossières ayant trait à la science du climat, le Réseau Action Climat souhaite rappeler les faits scientifiques et revenir en profondeur sur les explications afin de donner à quiconque souhaite se faire une opinion les outils pour comprendre.

Dans cette nouvelle partie, les démonstrations, validées par des experts du climat français, reviennent en détails sur les cycles naturels du climat, le niveau des mers, le CO₂, l'effet du soleil, de la vapeur d'eau, du méthane, des aérosols ou sur la fonte des glaciers.

Consultez les articles sur :

http://www.rac-f.org/rubrique.php?id_rubrique=461



Nouveau rapport sur les banques privées AXA et BNP Paribas financent les pires projets climaticides



L'ONG belge Netwerk Vlaanderen, membre du réseau international BankTrack, vient de publier un rapport sur le financement de projets climaticides à travers le monde. On y apprend ainsi que BNP Paribas et AXA comptent parmi les institutions

financières qui financent et investissent le plus dans les mines et centrales à charbon. Ces deux géants financiers français sont également impliqués dans les sables bitumineux canadiens et la déforestation qui fait rage en Asie du Sud-Est suite à l'extension des plantations de palmiers à huile. AXA détient ainsi 352 millions d'euros au capital de Suncor Energy et 15 millions dans celui de Wilmar, quand BNP Paribas octroie deux prêts de 111 et 54 millions d'euros à Suncor Energy en mars 2008.

BNP Paribas et AXA, comme toutes les autres grandes banques et assurances françaises, doivent changer leurs pratiques d'investissement et adopter d'urgence des politiques sectorielles exigeantes pour réduire leur impact sur le climat.

<http://www.amisdelaterre.org/Nouveau-rapport-AXA-et-BNP-Paribas.html>

Note de position des ONG sur le photovoltaïque Le développement du solaire photovoltaïque doit rester maîtrisé

Dans une note de position, les ONG affirment leur soutien au développement de l'énergie solaire photovoltaïque en tant qu'alternative durable aux énergies fossiles et fissiles, et rappellent que cet essor doit s'accompagner d'un cadre de vigilance. En effet, les pratiques en matières d'installations solaires évoluent rapidement, et il est nécessaire de préciser quelques règles de l'art :

- L'intégration au bâti doit être l'application prioritaire de cette technologie même si l'application au sol permet d'accélérer sa rentabilité.
 - Définir un cadre déterminant les meilleures pratiques notamment en matière d'impacts sur l'environnement et sur l'économie locale
- Cernant le cas spécifique des installations au sol :
- Le parc photovoltaïque installé au sol doit s'inscrire dans une politique de territoire (réflexion sur les consommations et production d'énergie, concertations, PCET, Agenda 21, etc)
 - . Tout projet de parc photovoltaïque doit avoir fait l'objet d'études sur l'usage des sols et leur artificialisation. (études détaillées sur la valeur écologique et agronomique des sols et sur l'articulation du projet avec les activités agricoles locales)
 - La préservation de la biodiversité doit faire l'objet d'une considération particulière. Là aussi, des études d'impacts strictement menées doivent permettre de prendre les bonnes décisions sur les lieux d'implantation.
 - La multifonctionnalité et la réversibilité doivent être favorisées
- Plus de détails : www.cler.org/info/spip.php?article8429



Accapement de terres au Kenya Carburants contre paysans

Au Kenya, dans la région côtière de Malindi, le gouvernement vient de confier 50 000 hectares de terres à une entreprise privée qui projette de raser une forêt de 30 000 hectares et d'exploiter sur les terres des communautés locales le jatropha : une plante dont l'huile sera utilisée comme carburant. Vingt mille personnes pourraient être déplacées et l'équilibre écologique de la région est menacé.

Durant 33 ans, les terres seront louées au prix de 2 euros par hectare à la Kenya Jatropha Energy Limited. Cette entreprise appartient à Nuove Iniziative Industriali SRL, société italienne spécialisée dans la production d'énergie électrique à partir de ressources renouvelables, et notamment d'huile de palme qu'elle importe d'Afrique et d'Asie. Dans la région de Malindi, elle doit produire du jatropha, "plante-miracle" supposée avoir des rendements élevés en huile, laquelle sera convertie en agrocarburant.



Pour l'entreprise italienne, les profits devraient être au rendez-vous car le marché des agrocarburants est en plein essor. Les Etats membres de l'Union Européenne se sont en effet fixé en 2009 un objectif de 10 % d'énergie renouvelable dans le secteur des transports. Le problème est que les agrocarburants entrent dans le calcul de ce pourcentage.

Les producteurs qui accaparent des terres pour produire de l'huile de palme, de la canne à sucre ou du jatropha sont donc encouragés à investir. L'Europe justifie ce choix car les agrocarburants permettraient de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ils sont pourtant aujourd'hui très critiqués, notamment à cause des changements d'affectation des sols qu'ils entraînent dans les pays du Sud : déforestation, retournement de prairies, drainage de tourbières... En comptabilisant les émissions de gaz à effet de serre entraînées par ces opérations, les agrocarburants accélèrent en fait les changements climatiques ! De plus, ils menacent l'accès à la terre et aux ressources naturelles des populations paysannes et indigènes des pays du Sud qui pratiquent une agriculture vivrière de proximité, seule à même de garantir la sécurité alimentaire des populations rurales les plus démunies.

Depuis plusieurs semaines, les communautés locales, soutenues par les organisations de la société civile kenyane, s'opposent au projet et font valoir auprès du gouvernement leur droit à disposer de leurs terres.

Pour défendre la souveraineté alimentaire des communautés de la région de Malindi et empêcher la destruction de la forêt de Dakatcha, écrivez au Ministre de l'environnement et des ressources minérales sur :

<http://www.peuples-solidaires.org/je-signe/?appel=2881>

Aller plus loin

Atelier du Réseau Climat & Développement L'Afrique trouve les solutions

Le Réseau Climat et Développement, co-animé par ENDA Tiers Monde et le RAC France, organise du 28 juin au 2 juillet son atelier annuel de renforcement de capacités sur le changement climatique, à Saly, Sénégal.



Cette année, les quatre jours de travail, serviront de base à une réflexion sur la construction et la mise en œuvre des Plans de Développement Sobres en Carbone et Résilients (PDSCR) dans les pays en développement et plus particulièrement en Afrique. Quarante participants, issus des différentes ONGs membres du Réseau prendront part à l'évènement. Une série des meilleures pratiques transversales (climat et développement) sera ainsi présentée lors de l'atelier afin d'enrichir les réflexions du réseau en vue de construire un plaidoyer commun.

Les détails sur : www.rac-f.org/article.php3?id_article=1746

2^{ème} édition du Jour de la Nuit

Redécouvrir la nuit et ses trésors

Le samedi 30 octobre prochain aura lieu la seconde édition du Jour de la Nuit.

En 2009, pas moins de 400 manifestations ont été organisées partout en France pour fêter la nuit noire et sensibiliser au phénomène de pollution lumineuse.

Cette année, les 19 partenaires organisateurs appellent de nouveau les collectivités locales, les associations et les gestionnaires d'espaces naturels à monter encore davantage d'animations grand public et d'extinctions de l'éclairage public.



Le Jour de la Nuit a pour objectif de sensibiliser aux conséquences de la pollution lumineuse, de renouer un lien avec la nuit et de faire découvrir la biodiversité nocturne.

En participant à cette grande action festive et participative, les différents acteurs, collectivités locales, associations, gestionnaires

d'espaces naturels et citoyens, s'impliquent dans une grande marche vers la préservation de la nuit, de la biodiversité, du climat et de l'environnement.

Les organisateurs d'animations grand public et les communes qui souhaitent mettre en place des extinctions de leur éclairage public peuvent inscrire leur manifestation sur le site internet. Les activités inscrites figureront sur une carte de France interactive sur laquelle le grand public trouvera le programme complet.

Toutes les informations sur : www.jourdelanuit.fr



Infos de Serre, le bulletin d'information
 édité par le Réseau Action Climat France
 Chef de Publication : Marc Mossalgue.
 Pour s'abonner : infosdeserre-subscribe@rac-f.org
 Plus d'information : www.rac-f.org

Café Energie le 30 juin, organisé par EDIF

La précarité énergétique.

La France compterait 3 400 000 ménages en « situation de précarité énergétique ». Récemment inscrite dans la loi Grenelle 2, cette appellation concerne « toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». Participeront à ce café énergie Marie MOISAN, co-animatrice du RAPPEL (Réseau national des Acteurs de la Pauvreté et de la Précarité Énergétique dans le Logement), Bernard JOMIER, adjoint au Maire du 19^e en charge de l'environnement et du développement durable et Damien DUSSUT, chargé de mission « précarité sociale et énergie » au sein d'Edif.



Quand ? Mercredi 30 juin à 19h00

Où ? Au Café Caché du 104

104 rue d'Aubervilliers - 75019

Plus d'infos sur l'action menée par Edif en matière de précarité énergétique : <http://www.edif.asso.fr/spip.php?rubrique49>

Réunion publique organisée par Politis sur Claude Allègre



A la suite de l'attaque de Claude Allègre contre Politis et les co-signataires d'une tribune datant d'un an, et alors que près de 10 000

signatures de soutien ont déjà été recueillies, le journal a organisé une réunion publique en partenariat avec Médiapart et Terra Eco sur le cas Allègre : entre science, médias et politique.

A la tribune se sont succédés des personnalités de la science et des médias tels que Benjamin Dessus, Edwy Plenel, David Solon, Michel Broué, Sylvestre Huet, Bernard Legras, Jade Lindgaard...

Retrouvez les vidéos des interventions sur :

http://www.rac-f.org/article.php3?id_article=1742

Rassemblement en soutien au fret

Les associations environnementales et les syndicats continuent leur mobilisation en faveur du :

- respect des objectifs de réduction de gaz à effet de serre du secteur des transports, inscrits dans la loi Grenelle,
- moratoire sur la partie « wagon isolé » du plan Fret SNCF/ Gouvernement,
- débat public objectif, notamment sur les conséquences en termes d'émissions de GES
- préservation des installations ferroviaires en situation de réutilisation, afin de disposer d'alternative à la route.

Rassemblement à Paris le 6 juillet 2010, 15h Place Edouard Herriot
 Découvrez la pétition sur :

http://toolbox.elunet.org/petition_fret/